

le cnam

Institut national d'étude du travail
et d'orientation professionnelle

inetop



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization



UNITWIN Network
• Life Designing Interventions
(counseling, guidance, education)
• for decent work and sustainable development*

**SEMINAIRE DES PSYCHOLOGUES DE L'ÉDUCATION NATIONALE
de l'Académie d'Aix-Marseille
Marseille – 4 février 2020**

**Pour un service public
d'accompagnement à l'orientation des vies actives vers
un développement économique durable et humain**

Jean Guichard
jean.guichard@lecnam.net

1

***Pour un service public d'accompagnement à l'orientation
des vies actives vers un développement économique
durable et humain***

Introduction

Thèse :

- La France s'est engagée, lors de l'Assemblée Générale des Nations Unies de 2015, à mettre en œuvre un programme d'action intitulé : « *Transformer notre monde. Le programme de développement durable à l'horizon 2030* ».
- Atteindre les objectifs de ce plan suppose d'y préparer tous les citoyens. Notamment: les jeunes.
- Cela implique que chacun d'eux réfléchisse à son orientation en se demandant : ***comment orienter ma vie active d'une telle manière qu'en 2050, environ 10 milliards d'êtres humains puissent vivre une vie véritablement humaine dans un monde dont les ressources sont limitées ?***
- Cette transformation radicale de la question fondamentale de l'orientation implique que chacun soit accompagné dans sa réflexion. Seul un service public d'information, d'éducation et de conseil me semble à même d'offrir un tel accompagnement.



UNITED NATIONS

TRANSFORMING OUR WORLD:



THE 2030 AGENDA FOR
SUSTAINABLE DEVELOPMENT

2

Argumentation

Dissonance entre les engagements internationaux de l'Etat Français en matière d'un développement durable et équitable et ses choix politiques en matière de services publics :

D'un côté, la France s'est engagée dans la réalisation d'un programme international. Celui-ci souligne l'impérieuse nécessité de placer le souci d'autrui, de la justice sociale, du travail décent et de la pérennité du monde au cœur de la réflexion et de l'action de toutes sortes d'acteurs, décideurs ou simples citoyens. Ce qui implique d'y préparer les jeunes.

De l'autre, on observe une « disparition silencieuse des CIO » (Jérôme Martin) et une réduction importante du nombre des conseillers d'orientation psychologues, devenus des PSYEN-EDO. Une réduction qui va de pair avec une centration de leurs missions sur la psychologie scolaire.

3

Or, ni les entreprises privées de coaching d'orientation qui se substituent progressivement aux CIO, ni les grands logiciels d'accompagnement à l'orientation-répartition scolaire, tel que « *Inspire* », ne se centrent sur la question du monde à construire pour demain.

Ces dispositifs sont conçus en fonction de certains impératifs : commerciaux (être bénéficiaires) et/ou de distribution-répartition des élèves et étudiants dans le système scolaire actuel.

Par conséquent :

- Leur objectif ne peut être que d'aider leurs clients à trouver leur réponse immédiate à la question de leur insertion dans le système des formations et/ou dans le monde du travail d'aujourd'hui.
- Seul un service public d'accompagnement à l'orientation vers un développement durable et humain pourrait contribuer à la « Transformation du monde » dans laquelle l'Etat français s'est engagé en septembre 2015.

Les CIO pourraient jouer un rôle-clé dans ce nouveau dispositif d'accompagnement à l'orientation des vies actives. 4

Plan :

- 1. Considérations sur les récentes transformations des CIO et du métier de conseiller d'orientation.
- 2. Rappel des analyses et propositions de la Chaire UNESCO et du réseau UNITWIN « pour l'accompagnement à l'orientation des personnes vers le travail décent et le développement durable » en vue de contribuer à atteindre les objectifs du plan de l'ONU de 2015.

Mettre en œuvre de telles propositions supposerait d'instituer un grand service public d'accompagnement à l'orientation des vies actives vers un développement économique durable et humain.



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Réseau UNITWIN
« Accompagnement à l'orientation
(counseling, guidance, éducation)
des personnes vers le travail décent
et le développement durable »

5

1. Des CO-Psy aux PSYEN – EDO et au-delà

Rappel :

Les anciens conseillers d'orientation psychologues (CO-Psy) étaient affectés dans des Centres d'Information et d'Orientation. Ils effectuaient une partie de leurs activités dans un ou plusieurs établissement(s) d'enseignement secondaire ou supérieur. Ils avaient trois missions fondamentales :

- (1) Psychologie scolaire (aide à l'adaptation des élèves à l'école, à la résolution de difficultés d'apprentissage, psychosociales ou personnelles, etc.).
- (2) Guidance scolaire (aide à la prise de décision en matière d'orientation vers certaines études ou formations).
- (3) Conseil vocationnel (accompagnement du jeune dans sa réflexion sur la question : quelles perspectives de vie active future donne sens à mon existence ?).

6

Les CO-Psy sont devenus des « Psychologues de l'Éducation Nationale en éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle » (PSYEN-EDO).

Ceux-ci semblent devoir être peu nombreux : très peu sont recrutés alors que chaque année de nombreux CO-Psy partent à la retraite.

Ces PSYEN-EDO ne reçoivent désormais qu'une formation très brève en matière de conseil en orientation.

Par conséquent, ils devraient devoir limiter leurs activités à la psychologie scolaire (« 1 » de la précédente diapo).

C'est ce que suggère le récent rapport « Refonder l'orientation » dirigé par Pascal Charvet (remis le 25 juin 2019 au Ministre de l'Éducation Nationale. Cf. photo) qui préconise de les affecter dans un lycée « tête de district ».

7



Ce rapport dirigé par Pascal Charvet recommande, corrélativement :

- Que la mission (« 2 ») de guidance scolaire soit confiée principalement à un nouveau corps de professeurs ou conseillers principaux d'éducation « accompagnateurs et formateurs de l'éducation à l'orientation ». Ceux-ci seraient formés par un court stage organisé par l'administration.
- D'accélérer le processus en cours de fermeture des Centres d'Information et d'Orientation pour n'en laisser substituer qu'un seul par département. Ce serait essentiellement un lieu ressource pour les PSYEN-EDO et les nouveaux formateurs et éducateurs à l'éducation à l'orientation.

Cette quasi-disparition des CIO devrait avoir pour conséquence que le conseil vocationnel (mission « 3 ») soit assuré par d'autres structures : institutions régionales ou organismes privés (payant pour les usagers).

La disparition progressive des CIO est en cours, souligne Jérôme Martin, qui décrit : « L'émergence d'un quasi-marché de l'orientation ».

« La notion de quasi-marché scolaire, caractérise un mode de gouvernance combinant un financement garanti par le secteur public, le libre choix des familles et la concurrence entre les opérateurs » (Felouzis, G. et Perroton, J. 2007 ; Dupriez, V. et Dumay, X. 2001, cités par J. Martin).

8

Jérôme Martin (2020) observe que les dispositifs commerciaux d'accompagnement à l'orientation sont en forte croissance. L'offre provient :

- Du marché du soutien scolaire privé (Academia, Completude, Cours Legendre, Cours Ado ; etc.). Ce marché est considérable en France : le plus important de l'Union Européenne. Il est en progression constante (notamment grâce aux déductions fiscales accordées en 2005 par la loi Borloo).
- De la multiplication des cabinets privés d'orientation :
 - o Réseaux de franchisés (Ton avenirnet, Recto Versoi, Mental'O, etc.).
 - o Entreprises de conseil en ressources humaines ou de coaching (Déclic orientation, INMARES, etc.).
 - o Autoentreprises.
- Du développement des dispositifs numériques, soutenu par l'investissement public (Diplomeo, Article 1 qui construit pour le Ministère de l'Education Nationale la plateforme *Inspire*, Pixis, Impala, etc.).

9

De plus, des groupes de presse (Le Figaro, Le Monde, L'express, etc.) ou financiers comme Studyrana organisent des foires ou salons qui sont l'occasion de promouvoir des produits d'accompagnement.

En résumé : « La formation d'un marché, notamment numérique, de l'orientation, demeure encore embryonnaire, mais il s'inscrit dans une tendance à l'émergence d'une « orientation plateforme » fortement encouragée par les pouvoirs publics » (Jérôme Martin, 2020).

Remarque : les nouveaux conseillers d'orientation des entreprises privés de conseil ou des institutions régionales ou départementales n'ont aucune obligation en termes de formation initiale ou continue, ni en termes de déontologie. C'est une régression dans un pays où, dès 1938, l'exercice du métier de conseiller en orientation supposait d'être diplômé dans ce domaine.

10

Ces transformations du champ de l'accompagnement à l'orientation rappellent celles de Margaret Thatcher et John Major au Royaume-Uni :

« Les services d'orientation ont été placés hors de la tutelle des autorités éducatives locales (LEA) et privatisés. Ils ont été financés sur la base de contrats spécifiques directs avec l'État (le ministère de l'Éducation et de l'Emploi (DfEE) par le biais des administrations régionales). Ce changement dans la gestion des services d'orientation a été semblable aux réformes de type « quasi-marché », introduites dans de nombreux secteurs du secteur public dans les années 90. En 1997, tous les services d'orientation des LEA avaient été convertis en sociétés privées, en sociétés partenariales et sous-traités » (Will Bartlett, & Teresa Rees, 2000, p.141).



11

De telles transformations (offres payantes, déductions fiscales, etc.) ne peuvent que concourir à un renforcement des phénomènes de la reproduction sociale par l'école.

C'est ce qu'a observé Will Bartlett dans une autre étude (Quasi-Markets and Education Reforms, 1993). Il note: ces changements sont « facteurs d'accroissement de la productivité de la plupart des acteurs du quasi-marché ». Mais ils ont un « impact négatif dans la mesure où ils tendent à accroître les niveaux d'inégalité dans la prestation de services » (Will Bartlett, 1993, p.126).

Quel avenir pour ce développement de ce quasi-marché et de ce marché de l'accompagnement à l'orientation ?

Ces transformations sont conformes au principe primordial du libéralisme économique sur lequel l'actuel gouvernement fonde sa politique : Le bien commun est mieux assuré quand il repose sur un marché d'échanges sans entraves des biens et des services produits par des entrepreneurs privés que s'il dépend d'institutions contrôlées par l'État.

12

Cependant, le monde d'aujourd'hui connaît une très grave crise ayant de multiples aspects (explosion démographique, injustice sociale, multiples problèmes écologiques, croissance du travail indécent, etc.).

De nombreux analystes observent qu'une telle politique néolibérale, loin de contribuer à la résolution de cette crise, ne peut que l'aggraver.

Parmi ces chercheurs, on trouve des personnalités telles qu'Ivan Illich (2000, 2001), Constantin Castoriadis (2005), André Gorz (1978, 1992), Serge Moscovici (2002, 2005), Dominique Bourg (2019), Christian Arnsperger (2009, 2011), Alain Supiot (2010, 2019), etc.

13



Ces auteurs considèrent, en accord avec Milton Friedman, l'un des thuriféraires de l'économie libérale (à laquelle ils s'opposent), que, dans le cadre du Marché économique actuel :

« Les entreprises n'ont qu'une – et une seule – responsabilité sociale : utiliser leurs ressources pour s'engager dans des activités augmentant leurs profits, en respectant les règles du jeu, c'est-à-dire en s'engageant dans une libre concurrence sans entraves, sans tromperie et sans fraude » (Friedman, 1970).

D'où : une exploitation sans frein des ressources naturelles, une production incontrôlée de déchets, des conditions de production (donc de travail) désastreuses pour les opérateurs et un formatage publicitaire des besoins et désirs des consommateurs en vue d'écouler des produits (à l'obsolescence programmée) générateurs de profits.

14

Selon ces analyses, résoudre la crise mondiale actuelle implique de transformer profondément notre modèle économique et social et de remettre en cause les actuelles relations entre l'homme et son environnement.

Comment l'accompagnement à l'orientation pourrait-il contribuer à de telles transformations ?

Les travaux de la Chaire UNESCO de l'Université de Wrocław en Pologne et du réseau universitaire mondial UNITWIN-UNESCO « Pour l'accompagnement à l'orientation des personnes vers le travail décent et le développement durable » se sont centrés sur cette question.

Quelles sont les premières réponses apportées par cette chaire et ce réseau à l'impératif de développer un accompagnement à la construction de vies actives contribuant à un développement équitable et durable ?

15

2. Accompagner la construction de vies actives contribuant à un développement économique durable et humain

2.1. Une crise mondiale ayant trois aspects en interaction

Point de départ des propositions de la chaire UNESCO et du réseau UNITWIN : depuis bientôt un demi-siècle, le monde connaît une crise majeure qui s'aggrave. Cette crise se présente sous trois aspects en interaction.

- ***Un aspect démographique et de justice sociale.***

En 1850, il y avait 1 milliard d'êtres humains. En deux-cents ans, ce nombre devrait être multiplié par dix et atteindre 10 milliards vers 2050. Actuellement, la moitié des humains ont moins de 30 ans.

Cette croissance impressionnante se conjugue à des inégalités de richesse considérables entre les nantis et les démunis. Ces inégalités s'affirment d'année en année (Piketty, 2018). Le rapport ***World Wealth and Income Data Base*** (2018), rédigé par une centaine d'économistes universitaires qui ont compilé les données d'environ 70 pays du monde, souligne que ***partout, les écarts de richesse se creusent, que les inégalités explosent et que l'instabilité politique menace.***

16

- ***Un aspect écologique.***

Les problèmes écologiques sont des conséquences de la crise démographique et de justice sociale. Ce poids démographique, ces inégalités extrêmes et la surconsommation des nantis ont pour résultats que l'espèce humaine consomme chaque année beaucoup plus de ressources naturelles et produit plus de déchets que le globe ne peut en régénérer dans ce laps de temps.

The Global Footprint Network a calculé qu'en 2019, depuis le 29 juillet (*Earth overshoot day*), nous vivons en consommant notre capital de ressources et en accumulant des déchets que la nature ne pourra absorber (en particulier du CO₂).



Cette année, l'espèce humaine aurait eu besoin de 1,75 terre pour pérenniser sa survie (Global Footprint Network, 2019).

Cette crise se manifeste par un réchauffement climatique, différentes pollutions planétaires et diverses catastrophes naturelles.

17

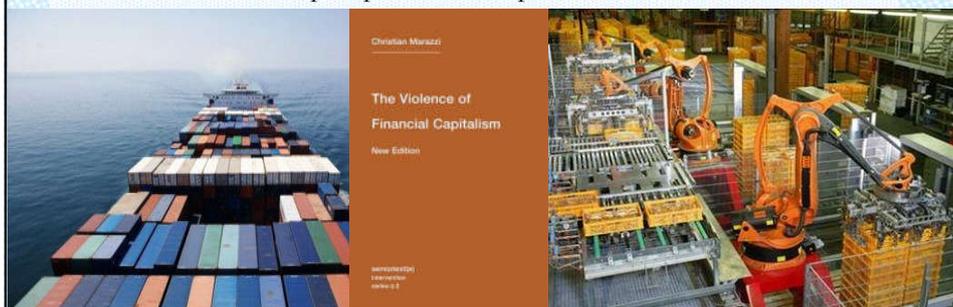
- ***Un aspect travail et emploi.***

Le développement des technologies de l'information et de modes de transports globaux peu coûteux – les navires porte-containers – ont produit une mondialisation des échanges et du travail.

Les technologies de l'information ont permis le développement d'une nouvelle sorte de capitalisme (Marazzi, 2010 ; Hudson, 2012) : le capitalisme financier. Celui-ci évite les investissements producteurs d'intérêts à long terme. Il privilégie les achats et ventes rapides de produits financiers, débouchant rapidement sur d'importants profits.

De plus, les développements de l'informatique conduisent à une robotisation sans cesse plus poussée de la production.

18



La conjonction de ces évolutions a entraîné des transformations considérables du travail et de l'emploi. Notamment :

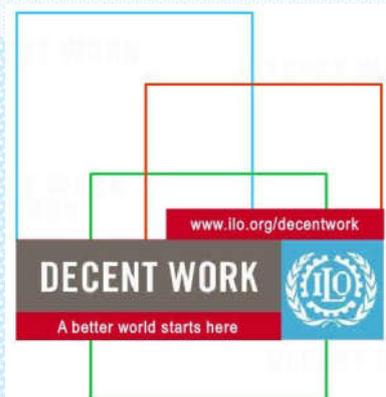
- Une délocalisation de nombreux emplois dans des pays à bas coûts de main-d'œuvre. Dans ces pays, le droit du travail est souvent inexistant ou non-appliqué (Supiot, Dir., 2019).
- Dans les pays les plus riches, un affaiblissement des droits des travailleurs (Supiot, 2010) et le développement du précaire (Standing, 2011).
- L'institution de formes très flexibles d'emplois (en termes de tâches, comme d'horaires).
- La substitution de l'auto-entrepreneuriat aux contrats ordinaires de travail (livreurs à domicile, opérateurs/trices de saisie de données pour le développement de l'intelligence artificielle, etc.).

19



Dans ce contexte mondial économique et social, les travailleurs sont dans des situations de concurrence extrêmement défavorables les uns avec les autres. En conséquence, le nombre des emplois que l'Organisation Internationale du Travail qualifie de « non-décents » s'accroît (OIT, 2019a).

20



Ces trois catégories de problèmes (démographie et justice sociale, écologie, travail et emploi) constituent différents aspects d'une même crise mondiale.

Evoquer l'un d'eux conduit nécessairement aux deux autres. Exemple :

Parler du travail des livreurs de repas à domicile « Deliveroo » suppose non seulement de rappeler l'étude belge montrant, qu'en une année, 39/100 ont eu un accident de travail, mais aussi de traiter de la question de l'envoi des déchets d'emballages dans des pays pauvres, ainsi que des conditions d'existence de ceux qui survivent dans la pollution produite par leur combustion lente. 21

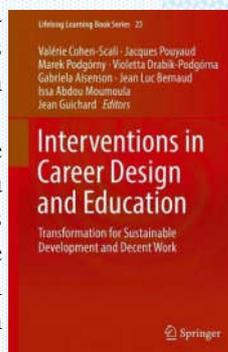
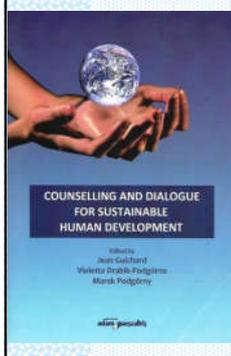


Ayant pris conscience de cette crise, de nombreux jeunes adressent désormais un cri à l'humanité : Par quelles vies actives pourrions-nous contribuer à résoudre ces graves problèmes planétaires ?



Par quel accompagnement à l'orientation les aider à trouver leurs réponses à cette préoccupation majeure ?

Les travaux sur cette question de la chaire UNESCO et du réseau UNITWIN ont permis d'esquisser des avant-projets d'accompagnement à une orientation-action se fondant sur un principe primordial et prenant en compte trois impératifs majeurs. 22

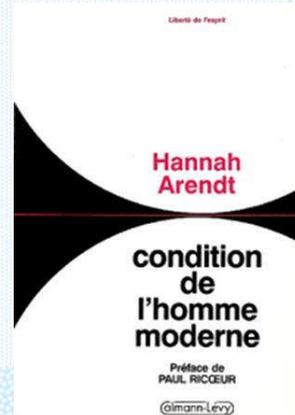


2.2. *Un principe et trois impératifs d'un accompagnement à une orientation-action*

L'accompagnement à l'orientation proposé par la chaire UNESCO et le réseau UNITWIN peut être défini comme une « orientation-action » par opposition à l'actuelle « orientation vers le travail oeuvrant ».

Ces concepts « d'action » et de « travail oeuvrant » proviennent des analyses de la vie active par Hanna Arendt dans « Condition de l'homme moderne » (titre original : Human condition).

Arendt distingue trois dimensions fondamentales constitutives de la vie active : le labeur, le travail créateur d'œuvres, et l'action.

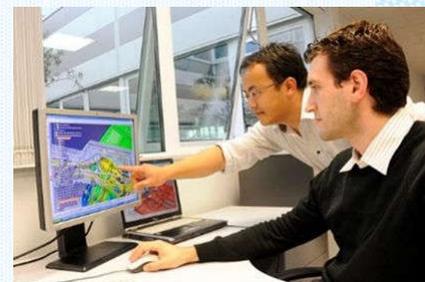


23

Le labeur : l'activité nécessaire pour pouvoir continuer à vivre. Une activité sans cesse recommencée, indispensable à la survie, ne laissant pas la trace d'une œuvre produite. Exemple : Les personnes faisant le ménage la nuit aux sièges des grandes entreprises.



Le travail oeuvrant : l'activité de production de quelque chose de relativement durable. La personne peut se reconnaître dans l'œuvre produite: elle se rapporte à elle-même comme étant un être « capable de » qui se développe et se construit par cette activité-même. Exemples : le concepteur de projets industriels, le travail artisanal.



24

L'action : l'activité collective d'organisation rendue nécessaire par le fait que le labeur ou le travail oeuvrant produisent toujours quelque chose de plus que leur résultat immédiat. Il faut faire face à ce « plus ». Exemple : le labeur de livraisons de repas à domicile produit d'importantes quantités de déchets. Régler ce problème suppose une action : faut-il instituer une réglementation ? Faut-il réorganiser la collecte et le tri des ordures et comment ? A plus long terme : comment organiser le recyclage de ces produits ? Exemples d'actions :

Discussion d'un projet de directive européenne; établissement d'un système local d'échanges.

25



L'actuel accompagnement à l'orientation se centre sur la seule dimension « travail-oeuvrant » de la vie active. Comme le montre sa définition officielle par le Conseil de l'Union Européenne :

« L'orientation en tant que processus continu, permet aux citoyens, à tout âge et tout au long de leur vie, de déterminer leurs capacités, leurs compétences et leurs intérêts, de prendre des décisions en matière d'éducation, de formation et d'emploi et de gérer leur parcours de vie personnelle dans l'éducation et la formation, au travail et dans d'autres cadres où il est possible d'acquérir et d'utiliser ces capacités et compétences. L'orientation comprend des activités individuelles ou collectives d'information, de conseil, de bilan de compétences, d'accompagnement ainsi que d'enseignement des compétences nécessaires à la prise de décision et à la gestion de carrière » (Journal Officiel de l'Union Européenne, 13 décembre 2008).

26

Cet actuel accompagnement à l'orientation vise à aider le demandeur (« *client* ») à répondre à la question : par quels formations et emplois puis-je me construire et me reconnaître comme un sujet compétent dont la vie active correspond à ses intérêts et valeurs.

L'objectif est d'aider la personne à construire une carrière dans ***le monde du travail d'aujourd'hui***. Une carrière qui lui permettra de se réaliser et développer ses valeurs, ses intérêts et ses compétences.

27



Cette orientation vers le travail oeuvrant ignore l'orientation vers le labeur.

C'est-à-dire : la question de celui/celle qui n'a pas d'autres possibilités que se demander : quel ***labeur*** puis-je trouver tout de suite, ***dans le monde du travail d'aujourd'hui***, pour me permettre (moi, mes enfants) de ***survivre***? Cette question est celle des immigrants, de nombreuses femmes célibataires, de travailleurs considérés comme non qualifiés, d'étudiants pauvres, etc.



28

L'orientation vers le travail oeuvrant ignore, par ailleurs, l'impératif d'action collective rendue nécessaire par le « plus » produit par les formes actuelles d'organisation et d'échanges du travail-oeuvrant et du labeur. En l'occurrence : la grave crise mondiale actuelle (inégalités croissantes de richesse, destruction de notre milieu de vie, multiplication des formes indécentes de labeur).

C'est-à-dire la question de celui/elle qui se demande : ***par quelle vie active*** pourrai-je ***contribuer à faire face avec d'autres à cette crise ?***

Les interventions d'accompagnement à l'orientation-action esquissées par la Chaire UNESCO et le réseau UNITWIN visent à aider les demandeurs à trouver leurs réponses à cette question.

29

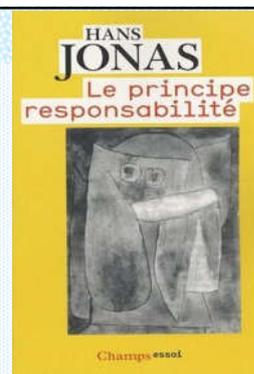
Cet accompagnement à l'orientation-action se fonde sur un principe et se réfère à trois impératifs.

- ***Une vie active fondée sur le Principe Responsabilité (Jonas)***

Cette orientation-action a pour fondement le « Principe Responsabilité » de Hans Jonas (1990) : l'impératif d'un développement économique durable qui soit socialement juste.

Objectif fondamental de l'orientation-action :

- Ne peut être celui de l'orientation vers le travail oeuvrant : aider la personne à réfléchir à son avenir en termes de métiers, de fonctions professionnelles ou de carrières professionnelles, ***tels que ces métiers, fonctions ou carrières existent aujourd'hui.***
- Mais l'aider à réfléchir à son avenir en le référant ***à des objectifs et cibles tels ceux définis par l'ONU en 2015 et en prenant en compte l'impératif d'une vie active décente pour tous.***



30

Comme dans l'orientation vers le travail-cœuvrant, la réflexion, que stimule l'orientation-action, porte sur les savoirs, savoir-faire, savoir-être, les domaines d'intérêts ou de valeurs que le demandeur souhaite développer.

Mais elle intègre cette réflexion dans un ensemble d'interrogations plus vastes relatives :

- aux formes concrètes d'exercice de l'activité,
- aux formes concrètes d'échange des produits de cette activité,
- à la « forme de vie » du demandeur en relation avec celle d'autres personnes.

Ces interrogations correspondent à une triple question : dans chaque cas, ***quelle forme semble le mieux contribuer à un développement durable, socialement juste, répartissant équitablement la part de labeur ?***

Plus simplement encore : comment orienter ma vie active de manière telle qu'en 2050, environ 10 milliards d'êtres humains puissent vivre une vie véritablement humaine dans un monde dont les ressources sont limitées ?

31

L'accompagnement à l'orientation-action vise à contribuer à la réalisation de trois impératifs :

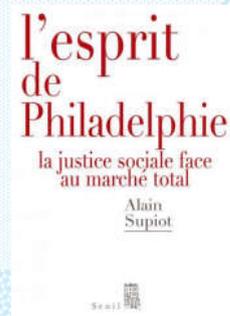
- ***Etablir un Droit universel du travail***

L'Organisation Internationale du Travail (OIT) a pour mission d'instaurer un Droit du travail garantissant partout dans le monde des conditions décentes de travail. Mais elle n'a qu'un rôle consultatif : elle ne peut ni définir les principes fondamentaux d'un Droit universel au travail décent, ni le faire appliquer.

Or, le contexte idéologique mondial actuel est dominé par la croyance dans les bienfaits d'une concurrence économique qu'aucun principe de droit ne doit entraver.

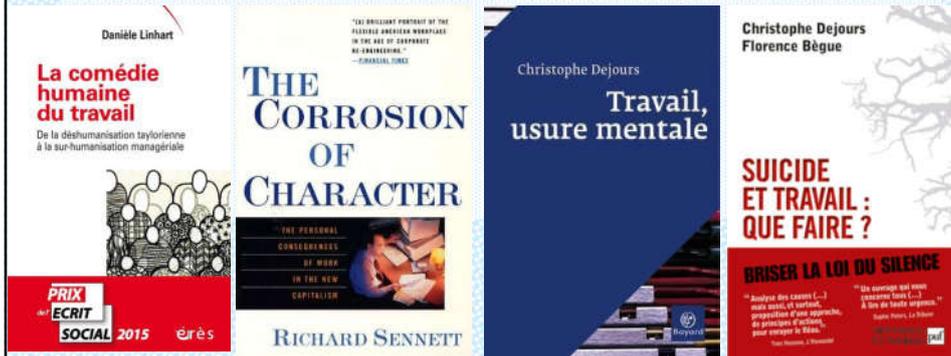
Conséquence: le Droit du travail est progressivement remis en cause dans la plupart des pays développés. Petit à petit, certaines dispositions favorables aux salariés sont « grignotées », car elles sont jugées accroître les coûts de production et, par conséquent, placer les entreprises du pays concerné dans une situation de concurrence défavorable par rapport à celles d'autres pays où le droit du travail est plus laxiste ou inexistant.

Les différents Etats sont ainsi engagés dans une compétition les uns avec les autres allant dans le sens d'un moins disant toujours plus affirmé en matière de droit du travail (Supiot, 2010 et 2017).

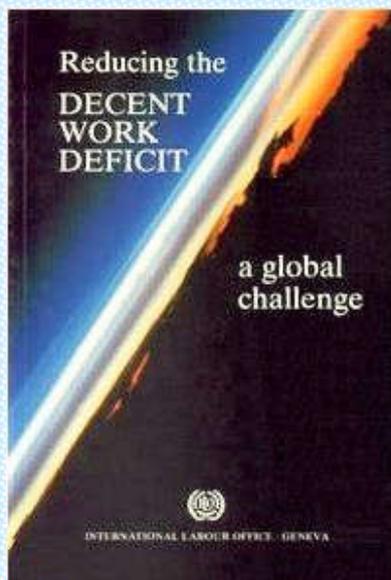


32

Résultat de l'affaiblissement des droits du travail : Partout se développent des modes d'organisations du travail et des formes d'emploi (voir notamment : Linhart, 2015) qui « corrodent le caractère » (Sennett, 1998), qui provoquent une usure mentale (Dejours, 2000), qui causent des « burn-out », qui favorisent les maladies professionnelles et les accidents du travail et qui poussent certains travailleurs à se suicider sur leur lieu de travail (Dejours et Bègue, 2009).



33



De ce fait :
L'instauration d'un Droit universel à un travail décent et humain est un impératif prioritaire.
Par conséquent :
Tous tous les citoyens du monde doivent y être sensibilisés afin qu'ils revendiquent l'implémentation de ce Droit.

34

- ***S'engager dans la réalisation du programme de l'ONU de « développement durable à l'horizon 2030 »***

L'impératif d'instaurer un Droit universel du travail doit se combiner à celui d'un développement équitable et durable.

Le programme de développement durable, adopté lors de l'Assemblée Générale de l'ONU de 2015 : un cadre d'action pour faire face à cet impératif. Il détaille 17 grands objectifs et 169 cibles à atteindre d'ici 2030.



35

Exemple :

Objectif 12 : « Établir des modes de consommation et de production durables ».

Cible 12.3 : « D'ici à 2030, réduire de moitié à l'échelle mondiale le volume de déchets alimentaires par habitant, au niveau de la distribution comme de la consommation, et diminuer les pertes de produits alimentaires tout au long des chaînes de production et d'approvisionnement, y compris les pertes après récolte ».

Réaliser ce programme d'action implique des décisions politiques et économiques. Mais cela suppose aussi que chaque citoyen réfléchisse à sa vie active en se demandant comment elle pourrait contribuer à la réalisation de ce programme.

Tous doivent donc avoir une bonne connaissance de ces objectifs et cibles afin que chacun puisse sélectionner ceux et celles qu'il placera au cœur sa réflexion personnelle.

(D'autres analyses que celles de l'ONU peuvent servir de bases à de telles réflexions. L'avantage du catalogue de l'ONU est d'avoir été adopté à l'unanimité des États membres).

36

- **Diminuer l'empreinte écologique humaine (notamment en reterritorisant certaines productions et leur distribution)**

L'humanité vit de plus en plus au-dessus de ses moyens en termes de consommation de ressources naturelles et de production de déchets et pollutions diverses.

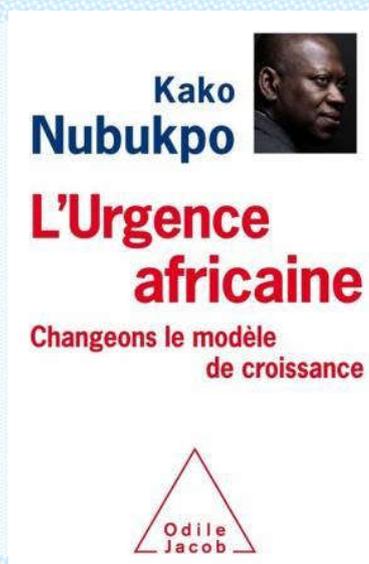
Ce phénomène résulte principalement des mode de vie des fractions les plus riches de la population mondiale (Hunyadi, 2015 ; Bourg *et col.*, 2016).

Les humains les plus nantis doivent donc impérativement « miser sur un autre style de vie » (Titre de la première partie du sixième chapitre de l'encyclique *Laudato Si'* du Pape François, dont le paragraphe 203 précise les changements requis).



De nombreux économistes (notamment : René Dumont, 1991 ; Latouche, 1992 ; Serge Latouche et Saïd Tamba, 1992) soulignent que diminuer l'empreinte écologique suppose de « reterritorialiser » les productions et les échanges (Geneviève Azam, 2007).

Cela signifie que – pour certains biens – des circuits courts de production et d'échanges se substituent aux échanges mondiaux et que des industries de transformations se développent à proximité des lieux de captations des ressources naturelles (par exemple : en Afrique. Cf. Kako Nubukpo, 2019).

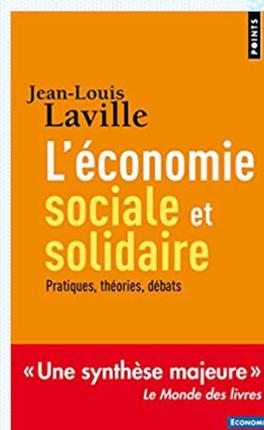


Il convient donc de développer une économie mondiale fondée sur un « *Principe de subsidiarité territoriale* » (ou « *subsidiarité écologique* ») consistant à accorder une priorité d'autant plus importante aux systèmes de productions et d'échanges que leur empreinte écologique est plus faible (Voir : Guichard, 2019, 2020).

Ce principe conduit à distinguer, d'un côté, des biens ne pouvant être (ou principalement) conçus, fabriqués et échangés, que dans un système de commerce mondialisé (par exemple : médicaments, recherche scientifique, innovations technologiques majeures, etc.) et de l'autre, des productions pouvant être locales, régionales ou interrégionales, en fonction de leur empreinte écologique immédiate et à plus long terme.

Il est donc essentiel de développer des systèmes locaux de production et d'échanges de biens et de services constituant le niveau de base d'une telle organisation économique (voir : Laville, 2016).

39



Mais, comme le soulignent Azam et col. (2007, p. 65):

« Cela suppose une réforme profonde du Fonds monétaire international (FMI), de la Banque mondiale et de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui ont une lourde responsabilité dans la crise actuelle ».

Une transformation des principes sous-jacents à l'organisation du commerce mondial et aux traités commerciaux mondiaux et intra-européens s'impose.

L'accompagnement à une orientation-action doit donc à la fois :

- Sensibiliser tous les citoyens du monde à cet impératif et
- Aider chacun à préciser le mode de vie active dans lequel il pourrait s'engager pour réduire son empreinte écologique.

40

2.3 Deux avant-projets d'accompagnement à une orientation-action

En se fondant sur ce principe (développement économique durable et socialement juste) et en tenant compte de ces trois impératifs (Droit universel au travail décent, Atteindre les objectifs de développement durable définis par l'ONU, Diminuer l'empreinte écologique de nos modes de production et de vie) la Chaire UNESCO a esquissé deux avant-projets d'accompagnement à une orientation-action :

- une éducation à l'orientation destinée principalement à des jeunes,
- des ateliers et dialogues de conseil s'adressant d'abord à des adultes.

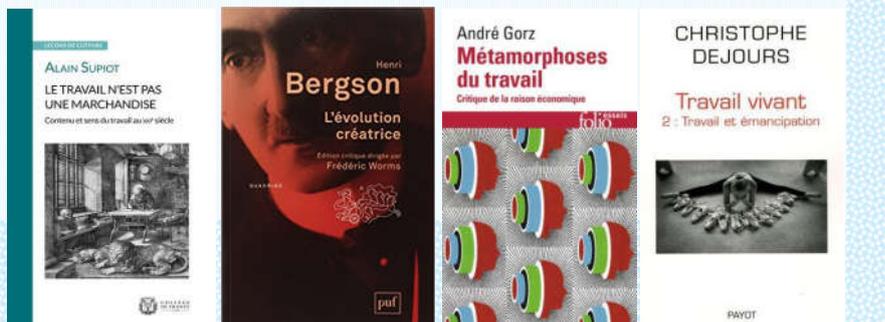
41

- *Une éducation à l'orientation-action préparant les jeunes à s'orienter vers un monde durable et équitable par une vie active décente et humaine*

Cette nouvelle éducation à l'orientation comprendrait deux volets :

- (1) Une découverte du travail, de ses modes d'organisation et de ses formes d'échanges. Cette découverte (impliquant une pédagogie active) s'appuierait sur une adaptation aux niveaux de connaissance et de réflexion des jeunes concernés de travaux tels que ceux d'Henri Bergson (1907), de Hanna Arendt (1958), d'André Gorz (1988), de Christophe Dejours (2000, 2009a &b), d'Alain Supiot (2010, 2019 & Supiot, Dir. 2019), de Danielle Linhart (2015), de l'OIT (2017, 2019a &b), etc.

42



Objectifs du volet 1:

Faire prendre conscience aux participants :

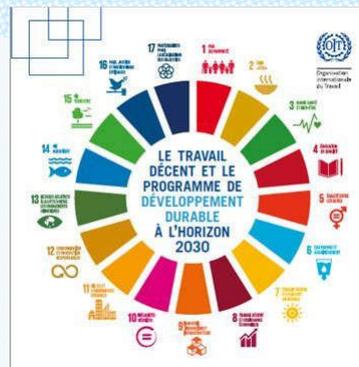
- du rôle des différentes formes d'organisation et d'échange de travail :
 - o dans le développement des talents individuels, de certains modes de rapports à soi et à autrui, et de représentations de soi et des autres,
 - o dans les transformations du monde qu'elles provoquent,
- des effets délétères de certains systèmes d'organisation et d'échange de travail,
- de l'importance fondamentale pour l'individu et la collectivité humaine d'un Droit universel à un travail décent et humain.

43

- Volet 2 : Réflexion de chacun sur une future vie active contribuant à atteindre les objectifs et les cibles définies par le programme de l'ONU de 2015.

Cette réflexion suppose :

- que les participants prennent connaissance de ces différents objectifs et cibles,
- qu'ils sélectionnent celles dans l'atteinte desquelles ils souhaiteraient s'engager,
- qu'ils réfléchissent aux formes d'activités de travail susceptibles de contribuer le mieux à la réalisation de ces cibles (en tenant compte des impératifs d'un développement durable, socialement juste et du souci de répartir équitablement le labeur de chacun),
- qu'ils prennent conscience des talents à développer pour s'engager dans ces formes d'activités de travail, et,
- qu'ils sélectionnent les meilleures manières de procéder pour développer ces talents.

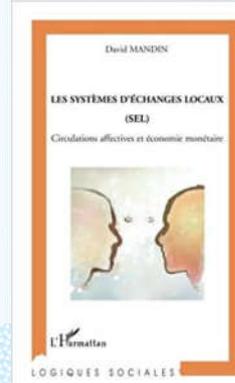


44

- ***Construire des vies actives minimisant l'empreinte écologique***
Une intervention – d'abord destinée à des adultes – comprenant des ateliers collectifs et des dialogues de conseil.

- Objectifs des ateliers collectifs :
 - Sensibiliser les participants à l'impératif de réformer le système mondial d'organisation de la production et de l'échange de biens en vue de « reterritorialiser » certaines productions et d'organiser des circuits courts (Azam, 2007).
 - Réfléchir collectivement à la possibilité de s'organiser pour développer dans une aire géographique donnée un « système local de production et d'échange » (Quels besoins sont peu ou mal satisfaits ? Quelles formes d'activités de travail et d'échanges pourraient les satisfaire au mieux ? Comment organiser ce système ? Comment trouver les premiers financements nécessaires ? Etc.) (Voir : Mandin, 2009 ; Laville, 2016).

45



- ***Construire des vies actives minimisant l'empreinte écologique*** (suite)

- Objectifs des dialogues de conseil: Aider chacun à réfléchir à sa propre vie active en partant de l'impératif d'en minimiser l'empreinte écologique.
 - Dans quelles activités de travail (produisant quels biens ou services durables et échangeables satisfaisant quels besoins humains ?) s'engager ?
 - Dans quels types d'organisations du travail et de systèmes d'échanges ?
 - La personne a-t-elle la possibilité et souhaite-t-elle participer à l'organisation d'un système d'échanges local (ou de s'intégrer dans un système existant) ?
 - Etc.

46

Conclusion

Les pistes qui viennent d'être évoquées se fondent sur les travaux universitaires de juristes et d'économistes, qui concluent que la crise mondiale actuelle ne peut être résolue sans l'institution d'un droit mondial du travail et sans une réforme radicale de l'actuelle organisation mondiale du commerce (et des traités commerciaux).

Les deux propositions d'interventions qui viennent d'être présentées ne sont que des esquisses. Elles visent à aider les personnes à s'orienter vers un développement équitable et durable par des vies actives décentes et humaines. Mais elles doivent être développées, expérimentées, évaluées, et sans doute remaniées, avant d'être offertes à une large population.

Quelles autres organisations que des services publics de l'orientation se référant, d'une part aux travaux de spécialistes de ces questions et, d'autre part, aux résolutions d'organisations internationales telles que l'ONU, l'UNESCO, l'UNICEF et l'OIT pourraient s'engager dans une telle action ?

47

Dans un contexte mondial de désarroi et de montée de mouvements revendicatifs relatifs au développement durable et équitable, de telles propositions rencontreront un écho favorable chez de nombreux jeunes.

Mais elles vont à l'encontre des principes néolibéraux sur lesquels se fondent les décisions politiques de l'Union Européenne et de nombreux Etats.

De plus, elles risquent de heurter la vision du monde de « l'homo consultans de la pop-culture » (Alicja Kargulowa, 2018):

Dans des sociétés où règnent des médias et des réseaux sociaux contrôlés par de grands groupes internationaux, le citoyen est devenu un « homo consultans de la pop-culture ». Un être dont l'esprit est organisé par un flot incessant d'images, d'informations, de slogans, de conseils, etc., qui l'aident à conduire sa vie « au mieux » dans le cadre du monde d'aujourd'hui sans vraiment se préoccuper de celui de demain.

48

Pourtant, comme l'a souligné António Guterres, Secrétaire Général de l'ONU, à l'occasion de son Assemblée Générale de 2019 :

« [Nous devons] reconnaître que nous ne sommes pas sur la bonne voie et ensuite prendre les décisions nécessaires en matière d'investissements, de politiques, de modifications des différentes formes de coopération, au niveau international ou avec les entreprises, la société civile, les autorités locales, afin de travailler plus efficacement pour assurer la mise en œuvre réussie du Programme 2030 ».

« Et donc, nous avons besoin de plus de coopération internationale pour vaincre le changement climatique. Et pour les inégalités, c'est la même chose. Nous avons besoin d'une mondialisation juste, et une mondialisation juste n'est possible que grâce à une coopération internationale accrue » (Guterres, 2019).



49

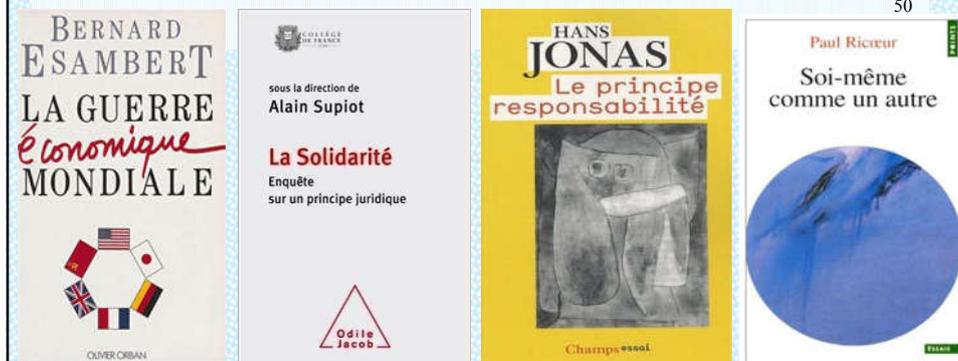
« Coopération » (comme le souhaite António Guterres) ou « compétition économique sans entraves » (comme le prônent les tenants du néolibéralisme (Cf. Bernard Esambert, 1991) ?

Sur lequel de ces deux principes fonder un développement durable et équitable reposant sur des vies actives pleinement humaines ?

Pour l'orientation-action, coopération et solidarité (Supiot, dir., 2015) sont les deux notions-clefs.

Cette orientation se fonde en effet sur un principe éthique dont la formule est une synthèse des énoncés de Hans Jonas (1984) et de Paul Ricoeur (1990) : « Oriente ta vie active pour contribuer à *bien vivre, avec et pour autrui*, dans des *institutions justes*, en vue d'assurer la pérennité d'une *vie authentiquement humaine* sur terre ».

50



Développer et offrir à tous *des formes d'accompagnement aidant chacun à « orienter sa vie active pour contribuer à bien vivre, avec et pour autrui, dans des institutions justes, en vue d'assurer la pérennité d'une vie authentiquement humaine sur terre »*

Telle me semble devoir être *la mission urgente d'un service public d'accompagnement à l'orientation* des vies actives, s'attachant à participer à la réalisation des impératifs définis par les organisations internationales.

51

le cnam
inetop

Institut national d'étude du travail
et d'orientation professionnelle

Pour un service public d'accompagnement à l'orientation des vies actives vers un développement économique durable et humain

jean.guichard@lecnam.net

Compléments sur google :

Chaire FRANCQUI - Jean Guichard - Université de Mons

MERCI DE VOTRE ATTENTION !



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Réseau UNITWIN
« Accompagnement à l'orientation
(counseling, guidance, éducation)
des personnes vers le travail décent
et le développement durable »

52